E FOOT 38

MARS
28

Procès Verbal N° 430

SAISON 2018-2019

Journal officiel du District de l'Isère de Football

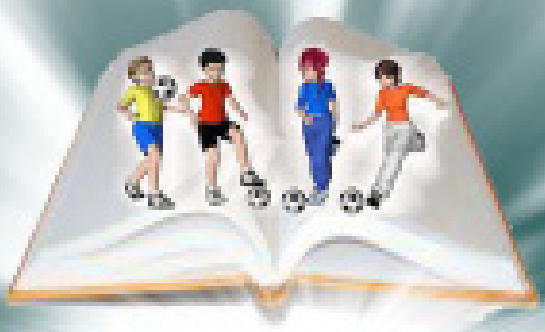

LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

Table des Matières

Cette Semaine :

COMITE DE DIRECTION 3;
SECRETARIAT ADMINISTRATIF 9;
COMMISSION D'APPEL 13;
COMMISSION DES ARBITRES.....14;
COMMISSION F.M.I.....18;
COMMISSION DELEGATIONS.....19;
COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION..21;
COMMISSION FEMININES 22;
COMMISSION FOOT ENTREPRISE.....23;
COMMISSION FUTSAL 26;
COMMISSION DES REGLEMENTS.....29;
COMMISSION SPORTIVE ET COUPES 31;
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS 32;
COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE....33;
COMMISSION TECHNIQUE..... 34

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr

ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

NOS PARTENAIRES

SUD RHÔNE ALPES
Toute une banque pour vous

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet de l'Isère
Direction Départementale de la Cohésion Sociale

APR SOLS

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

brioche Pasquier

DELTA GARAGE

MEMOCLUB
votre nom devient une marque
www.memoclub.fr / Tél : 04 76 33 05 91
TEXTILES ET OBJETS PUBLICITAIRES

Gautier Gravure

Distinctio
Célébrer . Récompenser . Communiquer

CAEC
CHAUD/FROID TOUTES ÉNERGIES
04 76 72 33 88
caec-chauffage-climatisation.com

bonne impression
La confiance, ça se mérite SAMSUNG BUSINESS

COMITE DE DIRECTION

RÉUNION DU 15 MARS 2019

Au siège du District de l'Isère

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

PRESIDENT : M. MUFFAT- JOLY

PRESENT(E)S : Mme BRAULT, MM. AGACI - BALDINO – BOUAT – BOULORD - BOURGEOIS – CHASSIGNEU - DA CUNHA VELOSO - GIROUDGARAMPON - HESNI - ISSARTEL - MALLET – MONIER - MONTMAYEUR - RAYMOND – SCELLIER - SOZET - TRUWANT - VACHETTA –VEYRIER

EXCUSES : MM : CICERON – MAZZOLENI – KODJADJANIAN - LOUIS

ASSISTENT : Mme BELOT- M. MAREY

Séance ouverte à 18h30

ORDRE DU JOUR

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE DIRECTION

DU 21 DECEMBRE : Compte rendu approuvé à l'unanimité

2 – COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

COURRIERS :

- Carte de remerciements d'Annie et sa famille pour le soutien du District suite au décès de Liliane BRAULT.

- Carte de remerciements de Jean Luc ZULIANI et sa famille pour le soutien du District suite au décès de Lucienne ZULIANI.

- Invitation de la Mairie de Sassenage à la commémoration du 57ème anniversaire cessez le feu en Algérie le mardi 19 mars à 17h30

- Invitation club de Vourey pour son loto le samedi 23 mars 18h00.

- Invitation Club Vezeronce Huert à la 1ere édition du challenge des p'tits champions qui réunira les catégories U10 et U11, le 27 avril

- Courrier de Valondras informant d'un projet de fusion.

- Courrier de M. Buosi informant de sa démission de la fonction de délégué. Remerciements pour services rendus.

- Courrier de l'O. Villefontaine concernant l'incendie de ses locaux. H. Giroud Garampon nous informe des remerciements de la Présidente du club pour la dotation faite par le District en soutien à leur drame.

Rappel ci-dessous de la dotation District :

Article	Nombre
Sac à Ballons	2
Ballons Taille 5	30
Ballons Taille4	30
Jeu maillots	14
Chaussettes	14
Short	28
Jeu maillots	13
Chaussettes	14
Short	14
Chaussettes	14
Chaussettes	14
Chaussettes	13
Chaussettes	15
Chaussettes	13
Chaussettes	4
Chasubles	38
Filets à ballons	8
Cône	1 jeu
Gourde DIF	30
Tablette FMI	1

Le Président remercie les clubs ayant fait preuve de solidarité envers le club de l'O. Villefontaine et informe avoir fait une demande d'aide sociale auprès de la Ligue.

- Courrier de Monsieur le principal du collège Frédéric Mistral à St Maurice l'Exil et de Monsieur le Président du club de l'AS La Sanne informant d'un projet de création d'une section sportive foot féminin au collège F. Mistral de St Maurice avec comme club support l'AS La Sanne - Saint Romain de Surieu.

Informations Diverses :

Le Président :
La commission des opérations électorales demande à être complétée, il propose de nommer A. Blanc - JL Cochard et C. Farrat. Pas d'objection.
Elle se compose désormais de 5 membres afin d'être en conformité avec les statuts.

Le Président :
Rappelle l'embauche de :
Clément Tripier dans le cadre d'un contrat civique jusqu'à fin juillet, qui a pour mission le PEF.
CDD de Kévin Rival (ex service civique) dans le cadre de la Coupe du Monde des Féminines, Foot à l'école et aide à la commission des terrains.

Le Président :
Rappelle l'action « Bénévoles du mois FFF (8 personnes) et District (28 personnes), et informe que cette année le District les emmènera au match Lyon – Angers le week end de Pâques.

Le Président :
Rappelle l'opération 2ème étoile qui fait suite au 2ème titre de champion du monde remporté par les Bleus en Russie au mois de juillet 2018. Elle est la concrétisation d'une aide supplémentaire qui va permettre aux clubs amateurs de bénéficier de dotations formation, matériel et textile.

Les clubs ciblés par cette opération sont les suivants :

- Clubs comptabilisant moins de 100 licenciés ou clubs spécifiques futsal (10 licenciés minimum) : bon d'une valeur de 500 € (kit « textile » uniquement)
- Clubs comptabilisant au moins 10 garçons licenciés de U6 à U13 : bon d'une valeur de 600 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)
- Clubs comptabilisant au moins 10 filles licenciées de U6 à U13 : bon d'une valeur de 700 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)

Ces dotations exceptionnelles sont cumulables entre elles si le club appartient à plusieurs de ces catégories.

Le Président :
Informe que la soirée de remise des médailles aura lieu le 14 juin et la remise du challenge Claude Montpied aura lieu le 26 juin.

Le Président :
Informe que dans le cadre du Programme Puissance Foot au niveau du Fondaction, pour l'Isère 4 Clubs pilotes se sont engagés, il s'agit de :

GF38 – Surieux Echirolles – OC Eybens – FC Voiron Moirans

Résumé du programme : Dans la continuité de son rôle de laboratoire d'innovation sociale au service du football français, le Fondaction du Football s'est penché sur un sujet au cœur des préoccupations des clubs de football : l'accompagnement scolaire des jeunes licenciés.
Cette réflexion s'est concrétisée par la création en 2016 de Puissance Foot, 4e programme du LAB développé par le Fondaction du Football. Ce dispositif en phase expérimentale auprès de clubs-pilotes a pour objectif d'aider les clubs de football qui souhaitent initier ou approfondir une action d'accompagnement scolaire grâce à des modèles définis et des ressources pédagogiques dédiées.

Le Président :
Informe le Comité qu'à ce jour nous avons reçu 2 candidatures pour accueillir l'Assemblée Générale d'Eté :
Domene
Versau

Le lieu sera défini lors du prochain Comité de Direction.

3 –REGLEMENT INTERIEUR DE LA CDA

Présenté par Arnaud MAREY :

Explique que la CDA n'a pas introduit énormément de changement par rapport à l'ancien Règlement intérieur si ce n'est que 15 pages ont été enlevées.

Quelques changements ont été introduits concernant les classements, les promotions, les désignations et la formation.

Ont été enlevées les sanctions financières.

A. Marey explique quelques points plus en détail et s'en suit un tour de table avec quelques questions et remarques des membres présents.

Après quelques correctifs le Règlement intérieur est adopté à l'unanimité par le Comité.

A.Marey informe que ce Règlement sera sujet à un nouveau toilettage pour la saison prochaine afin de le simplifier.

4- ARBITRAGE 2019-2020

H.Giroud-Garampon :
Inquiétude quant à l'arbitrage en D5 l'an prochain avec le peu de candidatures nouvelles.
A.Marey dit que cette saison la D6 n'est pas arbitrée, que la D5 l'an prochain sera l'équivalent de la D6, il pense qu'il faudra la sortir de la péréquation car on ne pourra pas la pourvoir.

Intervention de différents membres du CD exprimant les problématiques qui pourront exister l'an prochain quant au manque de couverture en D5.

Quelques pistes sont envisagées :

- ne faire couvrir la D1 que par 1 seul arbitre, solution qui semble compliquée car certains arbitres assistants ne souhaitent pas arbitrer au centre d'où une déperdition.
- Augmenter le vivier d'arbitres assistants, assouplir le règlement qui dit qu'on peut faire la touche en D1 à 18 ans. Pourquoi ne pas les faire démarrer à 16 ans.
- Relancer les formations d'arbitres auxiliaires.
- D'autres propositions sont envisagées, le Président demande à A. Marey de regrouper les solutions et de les présenter lors du prochain Comité de Direction.

5- VIGILANCE METEOROLOGIQUE

Le Comité de Direction s'interroge afin de savoir s'il existe un protocole particulier en cas de vigilance orange ou rouge concernant nos compétitions sportives.

Quelle conduite devons-nous avoir, devons-nous laisser jouer nos matchs ou bien les annuler ?

Intervention d'H. Giroud- Garampon qui soulève un problème rencontré lors d'une journée de février où de nombreux joueurs sont restés bloqués par la neige sur l'autoroute.

Le Président informe qu'une demande a été faite auprès de la préfecture mais la réponse n'étant pas satisfaisante, une nouvelle demande sera faite auprès d'elle pour plus de précisions et auprès des services de la FFF.

6- VACANCES DE FEVRIER

H.Giroud-Garampon souhaite revenir sur les conclusions d'un groupe de travail animé le 27 janvier 2015 sur les problèmes de calendrier.

Concernant les matchs de jeunes il avait été décidé que les 1ers samedis de vacances scolaires seraient joués sauf pour les vacances de février pour les raisons suivantes : le ski et la difficulté de circulation dans notre département.

Il avait été décidé également que si les clubs s'arrangeaient d'une date entre eux, ce serait validé par la commission sportive.

Or cette saison ces dispositions n'ont pas été respectées causant des problèmes à nos clubs qui ont eu des soucis d'effectifs et de déplacement.

F. Agaci intervient et précise que les clubs ayant fait la demande de report ont été entendus. En revanche cette saison un problème de date s'est posé entre la journée des gilets jaunes et les intempéries, la commission a été un peu à court en terme de dates, cependant dès la saison prochaine, le nombre de coupes diminuant, la commission devra pouvoir respecter ces dispositions.

7- PATHOLOGIES DANS LE FOOT FEMININ

Intervention du Docteur SCELLIER qui pour rappel informe du congrès des médecins du foot en septembre où une grande partie du congrès était consacré au foot féminin en prévision de la Coupe du Monde, des présentations très intéressantes ont été faites à l'occasion. Le Dr Scellier souhaite organiser une réunion avec les commissions technique et féminines pour sensibiliser les clubs et les éducateurs aux spécificités des pathologies dans le foot féminin.

Cette réunion aura donc lieu le 15 mai.

T. Truwant propose de communiquer cette information lors du Laurafoot d'elles le 23 mars.

Une communication sera faite également par les voies habituelles : mail PV….

8- DESIGNATION LIEU FINALES COUPES et JN U7-U9

COUPES	CANDIDATURES	VALIDATION CD
FESTIVAL U13	FC LA COTE ST ANDRE	DEMANDE Cahier des charges
6 AVRIL 2019	O ST MARCELLIN	
	VALLEE DE L'HIEN	
	VOIRON MOIRANS	
	MANIVAL	
	CREYS MORESTEL	VALIDE A L'UNANIMITE
FEMININES	SUD ISERE	VALIDE A L'UNANIMITE
30 MAI	VALLEE GRESSE	
	ENT. GRESIVAUDAN FOOT FEMININ	DEMANDE Cahier des charges
JEUNES	FC LA COTE ST ANDRE	DEMANDE Cahier des charges
1ER JUIN	ST MAURICE L'EXIL	
	REVENTIN	VALIDE A L'UNANIMITE
SENIORS	FC LA COTE ST ANDRE	DEMANDE Cahier des charges
2 JUIN	VALLEE GRESSE	VALIDE A LA MAJORITE (1 abstention)
	ST MAURICE L'EXIL	
	REVENTIN	
	ESTRABLIN	
FOOT ENTREPRISE COUPES à 8 et à 11	JARRIE CHAMP US	VALIDE A L'UNANIMITE

ORGANISATION JOURNEE NATIONALE U7 – U9

Secteur	Site d'accueil U7	Nombre d'équipes U7	Site d'accueil U9	Nombre d'équipes U9
Basse-Isère	Charvieu Chavagneux	77 -10 sur le secteur	Vallée du Guiers	84 -15 sur le secteur
Bièvre Valloire	Commelle	66 +10 sur le secteur	Faramans	79 +15 sur le secteur
St Marcellin	Moirans	81 +30 sur le secteur	Olympique St Marcellin	98 +20 sur le secteur
Voiron				
La Mûre	Jarrie	70 -15 sur le secteur	Manival	90 -10 sur le secteur
Grenoble-Fontaine	Rachais	70 -15 sur le secteur	Seyssinet	99 -10 sur le secteur
Pontcharra				

9- JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES les 27 et 28 AVRIL

Liste des Heureux récipiendaires qui participeront à ce week end à Paris lors de la Finale de la Coupe de France :

Ben Fakir Anissa	Claix
Brault Annie	District
Cochard Marie-Claire	FC Liers
Conty Boveda Véronique	CVL 38
Ducros Valérie	FC La Sure
Ferrer Brigitte	LCA Foot 38
Janin Christophe	ECBF
Lapierre Steve	St Joseph de Rivière
Sibué Sébastien	FC Varèze

10- REFORME DES CHAMPIONNATS DE JEUNES

Le Président explique que cette réforme sera à l'ordre du jour du prochain Comité de Direction, cependant laisse la parole à G. Bouat qui résume l'initiative d'Arsène Meyer (responsable groupe de travail de cette réforme (Ligue)) qui avait souhaité venir dans les districts rencontrer les gens concernés par cette réforme (commissions district et clubs).

Mercredi dernier a eu lieu une réunion au District, les membres de la commission étaient présents, quelques membres du Comité y étaient conviés, et sur 15 clubs invités, seuls 7 ont assisté à la réunion. Cette soirée a permis de clarifier certains points jusqu'alors mal compris.

La commission se réunira mardi et réécrira clairement cette réforme qui sera alors présentée ultérieurement.

Le Comité se terminera par l'intervention de:

- Gérard Bouat qui fait un état des licences à ce jour.
- Jacky Raymond qui fait un retour sur le dernier Conseil de Ligue.
- et enfin de Thierry Truwant sur l'organisation du Laurafoot d'Elles qui aura lieu le 23 mars.

Il n'y a plus de questions,

Le Président clôture le Comité de Direction.

Fin de séance 21h40

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 26 MARS 2019

Appel à Candidatures !

Assemblée Générale d'Été du District

Le District fait appel à candidatures pour les clubs intéressés par l'accueil de l'Assemblée Générale qui aura lieu le **vendredi 21 juin** en soirée.

La date butoir du dépôt de candidatures est fixée au **29 mars 2019**.

Pour l'organisation, le Cahier des charges est à votre disposition, demandez le auprès du secrétariat.

Proposition Médaille District 2019

Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis des années pour le football et que vous estimez méritant.

Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant d'être honoré de la médaille de DISTRICT.

Pour cela, merci de compléter le formulaire disponible sur notre site et de le retourner au Secrétariat du District pour le 26 AVRIL délai de rigueur.

CLIQUEZ CI-APRES pour accéder au formulaire : https://isere.fff.fr/simple/proposition-medaille-district-2019/

COMMUNIQUE AUX CLUBS

Lors de rencontres non concernées par la caisse de péréquation, nous invitons les clubs à bien vérifier que l'arbitre du match a bien été désigné de façon officielle avant tout règlement financier.

Attention : un arbitre bénévole ne doit pas demander de paiement.

CAISSE DE PEREQUATION

ATTENTION : Pour cette nouvelle saison les catégories U19D1 et U17D1 passent en caisse de péréquation, les arbitres de ces catégories seront payés par le District de l'Isère.

BONS DE FORMATION

Dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur Chapitre Formation, la FFF soutient les projets de formation. Il a été créé des bons formation destinés à financer une partie de votre participation aux différents modules des certificats fédéraux

Note : Dans le cadre de la Coupe de Monde Féminine 2019 et du programme Héritage 2019, l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimitée dans la limite du coût de la formation.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

<table>
<tr><th colspan="2">EDUCATEURS</th><th>DIRIGEANTS</th><th>ARBITRES</th></tr>
<tr><td>Modules de formation :
- U7
- U9
- U11
- U13
- U15
- Animatrice fédérale</td><td>Modules de formation :
- U17/U19
- Séniors
- Projet sportif et éducatif
- Projet associatif

- Certifications
- Formations continues (3 et 4)
- Modules complémentaires</td><td>PFFD
(parcours fédéral de formation des dirigeants)

- Connaissance de l'association (3 modules)
- Gestion de club/ Gestion de projet (5 modules)
- Gestion et ressources fiancières (2 modules)
- Fonction employeur (2 modules)
- Communication (4 modules)</td><td>Formation initiale d'arbitre

Frais pédagogiques 90 €

IR2F en charge de la gestion administrative

Utilisation obligatoire du contenu pédagogique fourni par la DTA</td></tr>
<tr><td>NOUVEAUTE

2 bons de 25 € pour chaque module de 16h ou moins</td><td>DISPOSITIF INCHANGÉ

1 bon de 25 € par module de 16h ou moins dans la limite de 2 bons sur la saison</td><td>NOUVEAUTE

2 bons de 25 € pour chaque module de formation de 4h</td><td>NOUVEAUTE

2 bons</td></tr>
<tr><td colspan="4">ÉDUCATRICES / DIRIGEANTES / ARBITRES FÉMININES (PROGRAMME HÉRITAGE 2019)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Bons illimités dans la limite du coût de la formation</td></tr>
</table>

Les bons de formation doivent être retournés au District de l'Isère.

Date butoir dernier jour de la formation.

TRESORERIE DISTRICT

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION –DERNIER RELEVE) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE DISTRICT DEPUIS LE 15 JUIN 2018

(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-4 – Situation du Club en début de saison : Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison, si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district. Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

Date d'émission du relevé le 04/06/2018

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie depuis le 15 Juin 2018.

554020 FUTSAL ISLE D'ABEAU

582472 AC MISTRAL

552916 LA MAISON DES HABITANTS

553080 TURCS DE MOIRANS

563927 AS MAHORAISE

581943 AS TURQUOISE

590490 FUTSAL CLUB MARTINEROIS

663904 ASS INTER ENTREPRISE DU GRESIVAUDAN

681566 PLANET PHONE 38

611693 ENERGIE SPORT

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE DISTRICT AU 15 FEVRIER 2019

(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-3 – Procédures et Sanctions :

En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Date d'émission du relevé le 04/03/2019

Les clubs ci-dessous se verront retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 30 Mars 2019.

533035 VILLENEUVE AJAT (sous réserve d'encaissement)
536259 ST MAURICE L'EXIL (sous réserve d'encaissement)
536260 CHARVIEU FC
539465 MISTRAL FC (sous réserve d'encaissement)
546479 ENT.S. DU RACHAIS (sous réserve d'encaissement)

FORFAIT GENERAL FEMININE
Du 20 Mars 2019
Amende 90 €

SASSENAGE	FEAMA11D2

FORFAIT GENERAL U15A8
Du 26 Mars 2019
Amende 44 €

US LA MURETTE	U15A8

FORFAIT JOURNEE
Du 23 et 24 Mars 2019
Amende 32 €

ST QUENTIN	D5
UNIFOOT	D5
CHATTE	D6
SEYSSINET	FEA8D2
CROLLES	U19D1
CESSIEU	U19D2
TOUVET TERRASSE	U17D3
ST ANDRE LE GAZ	U17D3
USVO	U13D4
CESSIEU	U13D4
PAYS VOIRONNAIS FUT	FUTD2

NON SAISIE DE RESULTATS SUR FOOTCLUBS
Du 23 Mars 2019
Amende 11 €

MONESTIER	U13D4
TOUR ST CLAIR	U13D2

FM NON RETOURNEE
Du 11 au 16 Mars 2019
Amende 75 €

GRESIVAUDAN	U13D2
CVL 38	U13D2
CEA 2	ENTA11
METROPOLITAINS	CISENA8

FMI NON TRANSMISE
Du 23 et 24 Mars 2019
Amende 75 €

NIVOLAS	U19D2
ST MAURICE L'EXIL	CPU15A11R
UNIFOOT	D5

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : BARBIER K. – LEXTRAIT C. – NASRI R. – JARRIE CHAMP – AS DOMARIN – HUGOT D. – NIBBIO R. – BEAUVOIR – JAYET E. – NOBILE A. – GIROUD M. – NDAO P. – MALITE JP. – VAILLANT E. – HUGOT D. – BEN EL HADJ SALEM (2) – MORE C. – NOYAREY – BEDAR N. – TREVISAN L. – SEYSSINS – REMLI A. – SEYSSINET – DURAND N. – LEVYN D. – VALLEE DU GUIERS – COTTIER R. – MALLET M.

APPEL : FC VAREZE – GUIRADO PATRICO – ST ANDRE LE GAZ

REGLEMENTS : FC VOIRON MOIRANS – DOLOMIEU – VEZERONCE HUERT – ARTAS CHARANTONNAY – SEYSSINS – CHAMPAGNIER – CREYS MORESTEL – FARAMANS.

COMMISSION D'APPEL

REUNION DU MARDI 26/03/2019

Président : M. VACHETTA.
Présents : A. SECCO (secrétaire) V.SCARPA, J. LOUIS, R. NODAM, G. BISERTA, J. M. KODJADJANIAN.
Excusés : Y. DUTCKOWSKI, H. COBAN.

ERRATUM :

DOSSIER N°25 : Appel du club **du GROUPEMENT FURE ISERE** de la décision de la commission de discipline prise le 05/03/2019.

Mr BENSALEM Réda **Il faut lire :** Date de prise d'effet le 11/03/2019 au lieu du 11/03/2017.

CONVOCATIONS

DOSSIER N°29 : Appel du club de VAREZE de la décision de la commission de discipline prise le 12/03/2019.
Match: MURETTE US / VAREZE FC – SENIORS D1 du 03/03/2019.
Sur la sanction infligée à un éducateur
L'audition aura lieu le mardi 09/04/2019 à 18h30.
Les personnes sont convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.
L'arbitre officiel sera convoqué par sa boite mail.

DOSSIER N°30 :
- Appel du **BUREAU DU COMITE DE DIRECTION du district de l'ISERE** de la décision de la commission de discipline prise le 19/03/2019.
- Appel du **club DE VALLEE DE LA GRESSE** de la décision de la commission de discipline prise le 19/03/2019.
Match : VALLEE DE GRESSE 1 / SUD ISERE 1 – U19 D2 Poule A du 23/02/2019.
Sur la sanction infligée à un éducateur
L'audition aura lieu le mardi 09/04/2019 à 19H15.
Les personnes sont convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.
L'arbitre officiel sera convoqué par sa boite mail.

Le Président
Michel VACHETTA

Le Secrétaire
André SECCO

COMMISSION DES ARBITRES

PERMANENCE DU MARDI 26 MARS 2019

PRESIDENT: METE Orhan.
Secrétariat : J. SABATINO.
Présents : - U COBAN.

Rappel : consultation des désignations

La CDA rappelle à tous ses arbitres, que les désignations sont susceptibles d'être modifiées sur MyFFF jusqu'au samedi 10h. Vous devez donc impérativement consulter vos désignations jusqu'à ce moment. Au-delà, le désignateur vous appelle en cas de modification.

Rappel : rédaction et envoi des rapports

La CDA demande à l'ensemble de ses arbitres, de rédiger vos rapports dans le document prévu à cet effet sur le site du District, rubrique Arbitrage > Docs Arbitres > Rapports Disciplinaires d'Arbitrage.
La CDA demande à ses arbitres d'envoyer leur rapport à l'adresse **ci-dessous.**
discipline@isere.fff.fr

À TOUS LES ARBITRES QUI OFFICIENT EN D1 ET D2

Rappels FMI :

Contrôle des éducateurs

Tous les arbitres officiant en D1 et D2 seniors ont l'obligation de vérifier la présence et l'identité des éducateurs désignés officiellement.
Une nouvelle liste sera transmise à tous les arbitres par voie de mail.
Ils doivent donc **vérifier leur inscription et leur identité** (via la FMI) avant le match, et **s'assurer de leur présence sur le banc durant tout le match.**
En fin de rencontre, ils doivent noter sur la FMI, dans la rubrique REGLEMENTS LOCAUX : -
Si les 2 éducateurs désignés étaient présents à
Inscrire « pour le club A, Mr X présent, pour le club B, Mr Y présent » (remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs)
Si l'un des 2 éducateurs désignés était absent
Inscrire par exemple « pour le club A, Mr X absent, pour le club B, Mr Y présent » (remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs)

RAPPEL

Les arbitres de catégorie D1 et D2 doivent effectuer 2 contrôles concernant les arbitres jeunes du district, merci de donner vos disponibilités au responsable des observateurs qui est Jacques CHARLES.
D'autre part tous les arbitres doivent se connecter sur MyFFF pour les désignations jusqu'au samedi matin 10h pour tenir compte des rectificatifs ou changements de dernière minute.
De même, toutes les absences prévisibles doivent être exclusivement saisies dans MyFFF (indisponibilités).
Les absences de dernières minutes signifiées par téléphone doivent être confirmées par mail.

RAPPEL PAIEMENTS ET RAPPORTS DISCIPLINAIRES

Les arbitres doivent produire un reçu officiel lorsqu'ils sont payés par les clubs sur les compétitions qui ne sont pas concernés par la caisse de péréquation.
Le formulaire se trouve sur le site du District, rubrique arbitrage, indemnités et frais (puis reçu). **L'adresse de l'arbitre (commune) est impérative.**
Tout document non-conforme peut se voir refuser par un club.

Concernant les rapports de matchs pour la commission de discipline du district ils doivent être effectués sur **le formulaire officiel se trouvant sur le site du district**, rubrique Arbitrage, docs arbitres, rapport circonstancié, à remplir directement sur l'ordinateur et à envoyer à l'adresse indiquée au-dessus du document au district commission de discipline.

D'autre part les arbitres suivant ont envoyé à plusieurs reprises des rapports sur imprimé non conforme merci de faire le nécessaire sous peine de sanctions :
SEGURA Romain, GZADRI Medji, BOUKHALFA Abdalhah, CAPIZZI Francois .

3EME ET DERNIER STAGE DE FORMATION INITIALE A L'ARBITRAGE SAISON 2018/2019

Veuillez prendre note de la dernière session de Stage d'entrée dans l'arbitrage qui aura lieu du **15 au 17 avril 2019 au Stade des Mûriers**, 1184 Rue du Vernay, 38300 Nivolas-Vermelle.
Il s'agit d'une formation en internat : hébergement et restauration inclus dans le coût de formation.
Horaires : ACCUEIL à 8H le lundi 15 avril ; FIN à 18H le mercredi 17 avril.

Et formation administrative complémentaire pour ceux qui auront réussi, **le samedi 20 avril 2019** au District de

l'Isère de Football, 2 bis rue Pierre de Coubertin, 38360 Sassenage.
(Formation Administrative : 8H-13H le samedi 20 avril 2019).

NOTA : dossier avec éléments à fournir sur le site du District, rubrique ARBITRAGE.

TABLEAU DES CANDIDATS INSCRITS (ci-dessous)

NOM	Prénom	Date nais.	Club	Observations
AKSOY	Emre	17/10/1997	FC LA SURE	dossier incomplet
BENDIHAJ	AZIZ	08/11/1989	AS FONTAINE	Dossier complet
CHOKOR	Ahmad	04/07/1992	ST PAUL VARCES	dossier incomplet
DESTRAS	Tristan	06/01/2006	UNIFOOT	Dossier complet
DI CHIARO	Yann	13/05/1991	POISAT	dossier incomplet
EL YOURI	MEHDI	01/05/2002	FC PONT DE CLAIX	dossier incomplet
LUCHINI	Corentin	19/10/2001	AS DOMARIN	Dossier complet
OULARE	IBRAHIMA	05/07/2000	ASJF DOMENE	dossier incomplet
OZTURK	YAKUP	01/02/1996	AS SEREZIN	dossier incomplet
ROMANGIN	Pierre	25/06/1999	MIRIBEL	dossier incomplet
SINTIVE	CORENTIN	26/08/2001	ASJF DOMENE	dossier incomplet
SOQUET	Matthias	14/05/1993	ST PAUL VARCES	Dossier complet

COURRIERS DIVERS :

FFF /FOOT 2000 : Indisponibilités Arbitres/ Observateurs.
Commission de Discipline : fiche navette, pris note, transmis au responsable concerné.

COURRIERS CLUBS :

O LES AVENIERES : en réponse à votre demande, Mr Damien TRINCHETTE, candidat lauréat à la formation initiale en janvier mais absent à la formation FMI, se présente au District samedi 20/04/2019 à 8h pour la formation administrative et FMI.

FC TURC DE LA VERPILLIERE : problème de désignations concernant leur arbitre MEHMET Cecen Transmis au responsable concerné pour suite à donner.

FC LA SURE : absence arbitre match seniors D5 PB du 17/03/2019, LA SURE 2/ NOYAREY 2, transmis au responsable pour enquête.

ASJF DOMENE : absence arbitre match D5 du 24/03/2019, AS GRESIVAUDAN 2 – ASJF DOMENE 2, transmis au responsable pour enquête.

FC NOYAREY : absence arbitre match D5 du 17/03/2019, FC SURE 2 – FC NOYAREY 2 transmis au responsable pour enquête.

US VAL D'AINAN : demande arbitre, match U15 D3P2, ST JOSEPH DE RIVIERE – ST GEOIRE EN VALDAINE, Transmis au responsable concerné pour suite à donner dans la mesure de ses possibilités

AIR LIQUIDE SASSENAGE : demande 1A + 2AA pour match ½ finale de coupe René Laffont Foot Entreprise, Transmis au responsable concerné pour suite à donner

FC CHAMPAGNIER : demande arbitre pour les matchs seniors D6 PA suivants :
FC CHAMPAGNIER 2- SUSVILLE MATHEYSINE 2, du 14/04/2019 à 15h00 à domicile.
FC CHAMPAGNIER 2- VERSOUD 2, du 07/04/2019 à 13h00 à domicile.
Transmis au responsable concerné pour suite à donner dans la mesure de ses possibilités

Récusation arbitre suite à l'arbitrage d'un match avec un contrôleur officiel CDA, pris note de votre courrier, transmis au responsable concerné pour enquête et suite à donner.

AC SEYSSINET PARISET : Récusation arbitre suite à l'arbitrage d'un match AC SEYSSINET – ST ANDRE LE GAZ catégorie U19 D2 PB, pris note de votre courrier, transmis au responsable concerné pour enquête et suite à donner.

COURRIERS ARBITRES :

TORTOSA Luis : demande pour devenir arbitre indépendant, pris note, concerne la commission statut de l'arbitrage

MEKKI Habib : problème de paiement avec le club du Versoud, match U15 D2, si pas de paiement merci de nous faire parvenir votre justificatif de paiement avec tous les éléments sur le reçu.

SULEK Ali Rifat : demande pour devenir arbitre assistant la saison 2019-2020, pourrez faire des matchs au centre en dépannage si besoin, transmis au responsable pour suite à donner.

BENKIRAT Abdelaziz : merci d'avoir prévenu votre désignateur, par rapport à votre non déplacement pour officier le match futsal prévu qui n'a pas eu lieu du fait que l'équipe du club de FC Voironnais étant forfait pour la rencontre.

ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
TES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

COMMISSION F.M.I.

RÉUNION COMMISSION DU 26 MARS 2019

Président : Mr MALLET

Présents : MM. BOULORD, MONTMAYEUR, GIROUD GARAMPON

IMPORTANT :

Lors de l'inversion d'un match après la fermeture du district le vendredi, c'est **l'équipe qui devait initialement recevoir** qui doit amener la tablette. Aucune inversion ne pouvant être effectuée informatiquement une fois passé 15h30 le vendredi.

Comme les années précédentes et comme rappelé lors des réunions d'avant saison, en cas de forfait d'une équipe ou de match non joué quelle qu'en soit la raison, la FMI doit être saisie le jour du match avant l'heure du match (ex pour un match à 15h entre 8h et 14h45)

Une personne possédant une licence joueur et une licence dirigeant ne peut apparaitre qu'une seule fois sur la tablette.
Une personne possédant une licence joueur et une licence éducateur peut apparaitre deux fois sur la tablette (comme joueur et comme encadrant.

COURRIERS

Clubs de JARRIE CHAMP et VALONDRAS : lu et noté

CONVOCATIONS

- En accord avec la CDA, la commission FMI recevra au District de l'Isère le mardi **2 Avril à 19h15**
  Mr ROYANNEZ Thomas

- En accord avec la CDA, la commission FMI recevra au District de l'Isère le **mardi 9 Avril à 18h30**
  Mr SOUDAMI Hamid, Mr Saint ALBIN Laurent et Anne Thierry

- En accord avec la CDA, la commission FMI recevra au District de l'Isère le **mardi 16 Avril à 18h30**
  Mr MALITE Jean Pierre et Mr DURSUN Ayhan

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Concernant les compétitions de district, nous rappelons à l'ensemble des clubs qu'un vice président est désigné tous les weekends end afin d'assurer une permanence téléphonique et que si nécessaire ce dernier vous orientera vers la seule personne habilitée à autoriser une feuille de match papier M. Marc MALLET. Les personnes de permanence de la ligue n'ont pas compétence pour répondre aux problèmes du district.

RAPPEL : la FMI doit être transmise que le match soit joué, non joué ou arrêté

Statuts et Règlements de la FFF, Article 139 concernant la Feuille de match informatisée

Formalités d'après match :
Une fois verrouillée par les différents utilisateurs de la FMI, elle ne pourra plus être modifiée et ce quels qu'en soient les motifs, sous peine de sanction
Article 139bis : La responsabilité des clubs est engagée par la signature ou le refus de la F.M.I par leur représentant

COMMISSION DELEGATIONS

REUNION DU MARDI 26 MARS 2019

PRESIDENT : CICERON FABIEN Portable : 06.33.54.57.25
MEMBRES : MM.HESNI MOHAMMED, BOULORD JEAN MARC, MONTMAYEUR MARC

Permanence Commission : **04.76.26.87.75 :** tous les mardis de 16h à 20h00
Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :
E-mail : **delegations@isere.fff.fr**

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.
Aucune autre demande ne sera prise en compte.
Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.
Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer: L'heure et le lieu de la rencontre.
Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués 2017-2018.

Communication pour les délégués :

Les délégués qui sont en D1 et D2 doivent contrôler l'éducateur qui est présent sur le banc afin de vérifier que ce soit bien l'éducateur déclaré à la commission des règlements avec le diplôme demandé pour ces divisions. Il faudra noter que les éducateurs diplômés sont bien présents à la rencontre dans l'onglet « Règlements Locaux » en précisant nom prénom et club.

DESIGNATIONS :

Samedi 30 Mars 2019				
Catégorie	*Club recevant*	*Club visiteur*	*Délégué désigné*	*Répartition des frais*
U19 D1	*VALLEE DU GUIERS*	*TOUR SAINT CLAIR*	*CICERON Fabien*	*Frais au Club de La Tour Saint Clair*
U19D2 Poule B	*VALLEE D'HIEN*	*LA SURE*	*BOUZIT Nassim*	*Frais au Club de VALLEE D'HIEN*
U17D3 poule D	*VOREPPE*	*VINAY*	*HUGOT Daniel*	Frais au Club de VINAY
U15 D1	*DOMARIN*	*DEUX ROCHERS*	*AVETTAND Julien*	Frais au Club de Domarin

Dimanche 31 Mars 2019				
Catégorie	*Club recevant*	*Club visiteur*	*Délégué désigné*	*Répartition des frais*
FEMININE A 8 D2 Poule B	*ISLE D ABEAU*	*FOUR*	*BOUZIT Nassim*	Frais au Club de Four
D2 Poule A	*TOUR SAINT CLAIR 3*	*FC2A*	*AHMED HEZAM Zine*	Caisse de Péré-quation
Coupe Isère Seniors F MARCHIOL	*CREYS MORESTEL US*	*ARTAS CHARAN-TONNAY*	*BLANCHEFLEUR Bernard*	Frais aux 2 Clubs
Coupe Isère Seniors F MARCHIOL	*ISLE D ABEAU*	*VAREZE*	*COTTIER Raphael*	Frais aux 2 Clubs
Coupe Isère Seniors F MARCHIOL	*FONTAINE*	*ST ANDRE LE GAZ AS*	*MORE C LAUDE BALDINO Cataldo*	Frais aux 2 Clubs
Coupe Isère Seniors F MARCHIOL	*GRESIVAUDAN*	*UNION NORD ISERE*	*BENZEGHIBA Tofik*	Frais aux 2 Clubs
Coupe ISERE RE-SERVE	*ISLE D ABEAU FC 2*	*VOREPPE 2*	*GUEDOUAR Ridha*	Frais aux 2 Clubs
Coupe ISERE RE-SERVE	*DEUX ROCHERS FC 2*	*VOIRON MOIRANS FC2*	*DUTCKOWSKI Yohan*	Frais aux 2 Clubs
Coupe ISERE RE-SERVE	*ST CASSIEN ASL2*	*SAINT MARTIN D HERES 2*	*CICERON Fabien*	Frais aux 2 Clubs
Coupe Isère Réserve	*DOMARIN 2*	*EYBENS 3*	*REMLI Amar*	Frais aux 2 Clubs
Challenge GROS BALTHAZAR	*O LES AVENIERES*	*CORBELIN*	*BECHET Patrice*	Frais aux 2 Clubs
Challenge AUGUSTIN DOMINGUEZ	*FROGES OC*	*MURETTE US 2*	*MALLET MARC*	Frais aux 2 Clubs
Challenge AUGUSTIN DOMINGUEZ	*F C 2A 2*	*FORMAFOOT BIEVRE VA*	*DURAND Nicolas*	Frais aux 2 Clubs
Challenge AUGUSTIN DOMINGUEZ	*ASIEG*	*UO Portugal*	*BOULORD J Marc*	Frais aux 2 Clubs

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

RÉUNION COMMISSION DU 26 MARS 2019

Président M. MALLET
Présents : MM. GIROUD-GARAMPON, MONTMAYEUR, BERT, EL GHARBI

COURRIERS

Délégué Mr HUGOT Daniel et DURAND Nicolas
Observateur : Mr BRIOUA Mourad

Clubs : Noyarey et Touvet Terrasse

Club de Domarin : une réunion de concertation sera prochainement organisée avec le club de La Tour Saint Clair

RECIDIVE CLUBS

Le tableau à jour au PV **numéro 429** est sur le site.
Les clubs ont reçu l'information sur la boite mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

BONUS-MALUS

Le bonus-malus seniors est à jour au PV numéro 430 sur le site du District de l'Isère Football

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes *dès lors que toutes les personnes désignées* auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Listes non reçues
Agnin; Ascol; Belledonne Grésivaudan; Bizonnes; Bouchage; Bourg d'Oisans; Cheyssieu; Les Avenières; Noyarey; Quatre Montagnes; Ruy Montceau; Saint Cassien; Saint Maurice l'Exil; Susville; Thodure; Turcs Verpillère; UOP; Vallée Bleue; Virieu; Vourey

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.

COMMISSION FEMININES

RÉUNION DU MARDI 26 MARS 2019

Président : Jacques Issartel
Présent :Thierry Truwant

Boite mail officielle : **feminines@isere.fff.fr**

RAPPEL : Toute demande faite par un autre moyen que la boite mail officielle du club n'est plus prise en compte. Il est demandé instamment aux clubs d'adresser leur mail concernant les féminines sur la boite mail de la commission féminine **Et non la sportive**

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)**
Tout manquement relatif à la circulaire ci–dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements
Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

COURRIERS

Courriers : CLAIX, SASSENAGE, VAREZE, PAYS D'ALLEVARD, ARTAS CHARANTONNAY, VOIRON/ MOIRANS, VALMONTOISE, CLAIX, SAINT CASSIEN, VAREZE, LAUZES, SUD ISERE

ARBITRAGE AU FEMININ

Suite au succès du stage d'Autrans, la ligue organise un nouveau stage exclusivement féminin à Andrézieux du 24 au 26 avril en pension complète (Pris en charge avec les bons de formation)
Petit rappel, au statut de l'arbitrage pour toute nouvelle arbitre féminine, vous avez le droit à 1 muté supplémentaire (dans les conditions fixées à l'article 45 du statut de l'arbitrage ligue)

INFORMATION

La commission médicale, de concert avec les commissions technique et féminines, organise une réunion de sensibilisation aux pathologies spécifiques du foot féminin le 15 mai.
Les joueuses ainsi que les entraineurs sont concernés par cette réunion
Vous pouvez vous inscrire dès maintenant soit auprès de la commission féminines, soit auprès du secrétaire général

JOURNEE LAURAFOOT D' ELLES

49 clubs des 4 districts (Haute Savoie Pays de Gex, Savoie, Drome Ardèche, Isère) ont participé à cette journée festive sous un chaud soleil printanier.La commission remercie la ville de Seyssins et les services techniques de la cette commune pour la mise à disposition de l'ensemble du centre sportif Jean Beauvallet. La commission remercie aussi le club de Seyssins pour le travail fourni par l'ensemble des bénévoles du club et particulièrement son président. La commission se félicite aussi de la présence de nombreux élus du district et de membres de la comission féminine

élargie et de leur investissement pour l'organisation de cette journée. A noter aussi la présence de plusieurs arbitres féminines à cette journée officiant tout au long des rencontres de cette journée.
Enfin soulignons l'énorme investissement de Thierry Truwant, tant dans la préparation de cet évenement que durant toute la journée.
L'ensemble des joueuses des 49 équipes ont animé cette LauraFootd'elles en participant aux rencontres mais aussi aux divers ateliers et animations proposés. Cette journée cloturée par le défilé des diverse équipes aux couleurs des nations qu'elles représentaient, a été le point d'orgue de celle-ci par l'ambiance généré par plus de 500 jeunes joueuses.

COURRIER

Réponse à VOIRON / MOIRANS : Une entente est annuelle. Ainsi, les joueurs du club Y ont participé aux compétitions jusqu'au mois de janvier et ont ainsi contribué à ce que le club X termine premier de sa poule. C'est donc bien l'entente qui va terminer première et non le club X.

CHAMPIONNAT A 11

SASSENAGE D2 : forfait général

COUPE DE L'AMITIE

¼ de finale le 14 Avril
Tirage sur le site

COUPE U18 F

Cadrage le 13 Avril
LCA / FONTAINE
SUD ISERE / ST SIMEON DE BRESSIEUX
½ Finale le 11 Mai

COUPE U15 F

3ème tour le 13 Avril
4ème tour le 11 Mai

BENEVOLES FEMININES

En cette année de coupe du monde et toujours dans le cadre de l'opération « Mesdames franchissez les barrières" la commission demande aux clubs afin de récompenser leurs bénévoles féminines de bien vouloir contacter par mail le secrétaire général pour obtenir les informations et le support nécessaire.

Le Président
J. Issartel
06 34 87 23 55

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

RÉUNION DU MARDI 26 MARS 2019 – PV 430

Présents : Patrick MONIER - Farid EL MASSOUDI.

CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise : foot-entreprise@isere.fff.fr
167. 2 Rochers 2 : noté (trésorerie).
168. ASPTT 1 La Poste : noté (report match du 25/03/2019). Accord CFE pour report match vs air Liquide à une date ultérieure.
169. GSE : noté (indisponibilité le 29/04/2019). Accord CFE pour report match vs CEA 2 Grenoble. La date proposée du 08/04/2019 n'est pas disponible (voir PV n°426 du 26/02/2019), et le 15/04/2019 est programmé GSE vs ASPTT 1 La Poste (retard J12). Match programmé le 06/05/2019 en remplacement du match de championnat (J16). Autres

demi-finales le 08/04/2019 car date fixée en début de saison. **170 et 172. Air Liquide :** noté (FM).

171. Air Liquide : noté (arbitres 1/2 finale).

173. CEA 2 Grenoble : noté (FM).
174. CD Varces : noté (report match du 01/04/2019). Accord CFE pour report match vs CEA 2 à une date ultérieure. La date du 22/04/2019 est indisponible (jour férié), match programmé le 29/04/2019.
175. CEA Grenoble : noté (licences). Les remboursements des frais de mutation d'un joueur d'un club libre pour un club entreprise sont à demander auprès de la Ligue. Dossier en cours.
176. CEA Grenoble : noté (match + arbitres 1/2 finale). Dossier à l'étude.
177. Deux Rochers 2 : noté (programmation match vs Touvet-Terrasse 2).
178. Villeneuve : noté (FM).

DOTATION POUR TOUS LES CLUBS – Rappel

Pour bénéficier de la dotation FFF (500 € d'équipements) : se référer au mail envoyé par la FFF à tous les clubs sur la boîte @laurafoot.org, suivre le lien indiqué et valider la commande.

NOTE A TOUS LES CLUBS – Rappels

Terrain : En cas d'ANNULATION D'UN MATCH programmé à Grenoble (Bachelard ou Espagnac), prévenir impérativement **Mr Dominique BOENIGEN, 06.29.43.70.24** (service des sports, Grenoble).
Respect des Horaires terrains Grenoble : 21h45 : extinction des lumières terrains. **22h00 :** extinction des lumières vestiaires, fermeture de l'installation et sortie de l'installation de l'ensemble des usagers.
Arbitre : En cas d'ANNULATION D'UN MATCH prévenir impérativement **l'arbitre désigné** et **Mr Riad NASRI, 06.21.62.45.26** (Désignateur des arbitres pour le Foot Entreprise).
Règlements : Pour toute question concernant les Règlements (licences par exemple), contacter Mr **Jean-Marc BOULORD, 06.31.65.96.77** (Président de la Commission des Règlements).
Licences : Contrôle des licences via l'application « Footclubs Compagnon », ou via listing imprimé avec photos des licenciés.
Saisie des résultats : Les résultats doivent être saisis sur internet et les FM envoyées au district (mail, courrier, etc.). En cas de match non disputé (intempéries ou autre motif), saisir impérativement **« match non joué »**. Toutes les équipes sont priées de vérifier l'exactitude des résultats saisis et de renvoyer les FM si erreurs ou si matches en retard programmés déjà joués. Toutes les équipes peuvent se contacter pour programmer leurs matches en retard et proposer une date à la CFE pour étude et validation.
Trésorerie : Tous les clubs doivent consulter le PV de la Commission Trésorerie.
Correspondants équipe : la liste des correspondants de chaque équipe est disponible sur le site du district : *https://isere.fff.fr/wp-content/uploads/sites/102/2018/11/Correspondants-2018-2019-2018-11-22.pdf*

COUPE DE L'ISERE, ENTREPRISE A 11 – 1/2 Finales

Sous réserve homologation des résultats, et équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.
IDF1. ASPTT 2 ST – Belledonne.
Lundi 08/04/2019, 20h30. Stade de la Dent de Crolles, Crolles.

IDF2, Rectificatif date. GSE – CEA 2 Grenoble.
Lundi 06/05/2019, 20h00. Espagnac, Grenoble.

COUPE DE L'ISERE RENE LAFFONT (REPECHAGE), ENTREPRISE A 11– 1/2 Finales

Sous réserve homologation des résultats, et équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.
RDF1. CD Varces – CEA 1 ST.
Lundi 08/04/2019, 20h30. Stade de la Tour, St-Quentin-sur-Isère.
RDF2. Air Liquide – ASPTT 1 La Poste.
Lundi 08/04/2019, 20h30. Paul Vieux Melchior, Sassenage.

COUPE DE L'ISERE SENIOR A 8 ET ENTREPRISE – 1/2 Finales

Sous réserve homologation des résultats, et équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.
Matches à jouer semaine du 08/04/2019 au 12/04/2019
IDF1. Deux Rochers 1 (D1) – USVO (D1).
IDF2. Virieu (D2) ou St-Martin d'Uriage (D1) – Villeneuve (D1).

COUPE DE L'ISERE SENIOR A 8 ET ENTREPRISE REPECHAGE – 1/2 Finales

Sous réserve homologation des résultats, et équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.
Matches à jouer semaine du 08/04/2019 au 12/04/2019
RDF1. Vallée de la Gresse (D2) – Deux Rochers 2 (D1) ou Touvet-Terrasse 2 (D2).
RDF2. St-Martin d'Hères (D1) ou Fontaine les Iles (D2) – Fasson (D2).

CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE A 11, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.
J14. CEA 2 Grenoble – CD Varces : Match du 01/04/2019 reporté au 29/04/2019.
J14. Belledonne – ASPTT 2 ST.
Lundi 01/04/2019, 20h30. Stade de la Dent de Crolles, Crolles.
J14. ASPTT 3 Sifac – GSE.
Lundi 01/04/2019, 20h00. Espagnac, Grenoble.
J14. Air Liquide – CEA 1 ST.
Lundi 01/04/2019, 20h30. Paul Vieux Melchior, Sassenage.
Exempts (01/04/2019) : ASPTT 1 La Poste, CD Varces et CEA 2 Grenoble.

RJ09. CEA 1 ST – CEA 2 Grenoble.
Lundi 15/04/2019, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.
RJ12. GSE – ASPTT 1 La Poste.
Lundi 15/04/2019, 20h00. Espagnac, Grenoble.
RJ12. CD Varces – Belledonne.
Lundi 15/04/2019, 20h30. Stade de la Tour, St-Quentin-sur-Isère.
AJ18. ASPTT 2 ST – Air Liquide.
Lundi 15/04/2019, 20h30. Stade de la Dent de Crolles, Crolles.
Exempt (15/04/2019) : ASPTT 3 Sifac.

Lundi 22/04/2019 : pas de matches (lundi de Pâques, férié). Si disponibilité terrains mardi 23/04, mercredi 24/04 ou jeudi 25/04, contacter la CFE pour éventuelle programmation match en retard.

RJ12. ASPTT 3 Sifac – Air Liquide.
Lundi 29/04/2019, 20h30. Paul Vieux Melchior, Sassenage.
RJ14. CEA 2 Grenoble – CD Varces.

Lundi 29/04/2019, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.
J15. CEA 1 ST – Belledonne.
Lundi 29/04/2019, 20h00. Espagnac, Grenoble.
J15. ASPTT 2 ST – ASPTT 1 La Poste.
Lundi 29/04/2019, 20h30. Stade de la Dent de Crolles, Crolles.
Exempt (29/04/2019) : GSE.

CHAMPIONNATS SENIOR A 8 ET ENTREPRISE

Semaines des 15/04/2019 au 25/04/2019 : toutes les équipes peuvent se contacter pour programmer leurs matches en retard et proposer une date à la CFE pour étude et validation.

CHAMPIONNAT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.
J12. Métropolitains 1 – Deux Rochers 2
Lundi 01/04/2019, 20h00. Bachelard, Grenoble.
Matches à jouer semaine du 01/04/2019 au 04/04/2019
J14. Deux Rochers 1 – St-Martin d'Uriage.
J14. Eybens – Jarrie-Champ 1.
J14. Villeneuve – St-Martin d'Hères.

CHAMPIONNAT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, D2

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.
J12. Touvet-Terrasse 1 – Umicore Foot.
Lundi 01/04/2019, 20h00. Bachelard, Grenoble.
Matches à jouer semaine du 01/04/2019 au 04/04/2019
J12. Fontaine les Iles – Touvet-Terrasse 2.
J12. Virieu – Fasson.
J12. Jarrie-Champ 2 – Vallée de la Gresse.
J12. Exempt : St-Paul-de-Varces.

COMMISSION FUTSAL

REUNION DU MARDI 26 MARS 2019

Présents : LOUIS J. ; CARRETERO C.
Excusée : M.J MUFFAT-JOLY

La Commission Futsal rappelle aux clubs qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous
Adresse mail de la commission : **futsal@isere.fff.fr**
Coordonnées du Responsable Championnat Séniors : CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

Courriers :

Espoir Futsal 38 : Lu et noté.
RC Virieu **F : lu et noté.**

INFOS :

MONTEES / DESCENTES :
D1 : 1 montée en Ligue et 2 descentes en D2.
D2 : 1 montée en D1.
Sous réserve du championnat de Ligue.

La Commission Futsal constate un certain laxisme sur la programmation des rencontres (Jours et horaires).

Pour rappel : les modifications des rencontres doivent nous parvenir au minimum le mardi qui précède la semaine des rencontres pour quelques motifs que ce soit.
Le calendrier des rencontres étant établi en début de saison, il vous appartient de vous organiser dans le respect des règlements.

Nous vous rappelons également, que vous devez confirmer le jour et l'horaire de vos rencontres aux Délégués et aux arbitres désignés (vérifier si 1 ou 2 arbitres).

POUR LES CLUBS RECEVANTS, PENSEZ BIEN A CONFIRMER AUX ARBITRES DU JOUR ET DE L'HORAIRE DES RENCONTRES.

NOUS RAPPELONS EGALEMENT AUX CLUBS, DE FAIRE ATTENTION AUX PROPOS TENUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX.

CHAMPIONNAT FUTSAL D1 :

07° journée :
RCA 2 / Mistral Grenoble : Le Dimanche 07/04/19 à 20h15 (Gymnase Le Vergeron, Moirans).

10° journée :
Futsall des géants / Picasso 2 : Le Lundi 08/04/19 à 20h30 (Gymnase des Saules, Grenoble).

11° journée :
RCA 2 / Pays Voironnais 2 : Le Dimanche 14/04/19 à 20h15 (Gymnase Le Vergeron, Moirans).

12° journée :
Pays Voironnais 2 / Mistral Grenoble : Le Jeudi 25/04/19 à 20h30 (Gymnase Lafaille, Coublevie).
13° Journée :
Mistral / Nuxerete Fs 1 : Le Vendredi 12/04/19 à 20h30 (Gymnase Ampert, Grenoble).

15° Journée :
Futsall des Géants / RCA 2 : Le Jeudi 28/03/19 à 20h30 (Gymnase des Saules, Grenoble).
Pays Voironnais 2 / Vie et Partage 2 : Le Jeudi 11/04/19 à 20h30 (Gymnase Lafaille, Coublevie).

16° Journée :
Mistral Grenoble / RCA 2 : Le Vendredi 19/04/19 à 20h30 (Gymnase Ampert, Grenoble).

CHAMPIONNAT FUTSAL D2 :

11° Journée :
OND 1 / Espoir Futsal 38 2 : Le Mardi 26/03/19 à 20h00 (Salle des sports, St Georges d'Espéranche).

12° Journée :
Espoir Futsal 38 2 / Crolles FC 3 : Le Lundi 08/04/19 à 19h00 (Gymnase de St Alban de Roche).

15° Journée :
FO Rivois / OND 1 : Le Lundi 15/04/19 à 20h30 (Gymnase SIS, Rives).

16° Journée :
OND 1 / Pays Voironnais 3 : Le Mardi 02/04/19 à 19h30 (Salle des Sports, St Georges d'Espéranche).
Crolles FC 3 / FO Rivois : Le Samedi 06/04/19 à 19h00 (Gymnase Le Cube, Bernin).
Exempt / RC Virieu F. 2.
Exempt / Nuxerete Fs 38 2.
Exempt / Espoir Futsal 38 2.

17° Journée :
FO Rivois / Nuxerete Fs 38 2 : Le Lundi 29/04/19 à 20h30 (Gymnase SIS, Rives).
Pays Voironnais 3 / Crolles FC 3 : Le Dimanche 05/05/19 à 15h00 (Gymnase Lafaille, Coublevie).
RC Virieu F. 2 / OND 1 : Le Vendredi 12/04/19 à 20h00 (Halle des Sports, Virieu).
Espoir Futsal 38 2 / Exempt.

Informations diverses :

FUTSAL DECOUVERTE
La formation Futsal découverte prévue le 15 février au District a été repoussée au 12 avril 2019
La session est ouverte en ligne, il reste des places, pensez à vous inscrire sur le site du district.

FORMATION D'EDUCATEURS FUTSAL
Inscription sur le site internet de la Ligue Auvergne - Rhône-Alpes de Football : onglet FORMATIONS – INSCRIPTIONS Module

Certification Fédérale Futsal base : le 24 mai 2019 à Andrézieux Bouthéon (Loire). Tarif = 20€

CHAMPIONNAT FUTSAL FEMININ

Inscrit à ce jour, FO Rivois (1 équipe), Pays Voironnais (1 équipe), Futsall des Géants (1 équipe).

Merci aux équipes nommées ci-dessus de nous faire parvenir vos créneaux de gymnase afin de pouvoir démarrer la compétition rapidement.

Seule la LICENCE est OBLIGATOIRE et une tenue sportive correcte exigée (CIRCULAIRE 4 du 04 JUILLET 2014).

COMMISSION DES REGLEMENTS

REUNION DU MARDI 26 MARS 2019

Présent : M. BOULORD,
Absents excusés : Mme BLANC, MM. PINEAU, ROBIN, HUGOT, GALLIN, REPELLIN, BONO, VITTONE.

DOSSIERS EN ATTENTE

N° DOSSIER	Catégorie	Clubs	Motif	Traité le
76	Séniors D2	CREYS MORESTEL / EYBENS 2	Réserve joueurs brûlés	Mardi 2 avril
77	Féminines à 11 D2	RIVES / ARTAS CHARANTONNAY	Réserve	Mardi 2 avril
78	Séniors D2 POULE A	SEYSSINS / GIERES 2	Réserve joueurs brûlés	Mardi 2 avril
79	Séniors D4 POULE D	LA BATIE MONTGASCON / FARAMANS	Statut de l'arbitrage	Mardi 2 avril
80	Séniors D5	U.S.VILLAGE OLYMPIQUE / PIERRE CHATEL	Huis clos	Mardi 2 avril
81	Féminines à 8	IZEAUX / SEYSSINET	Match non joué	Mardi 2 avril
82	U15	SEYSSINS 3 / VALLEE DU GUIERS	Réserve daprès-match	Mardi 2 avril

REOUVERTURE DE DOSSIERS

N° 83 : US SASSENAGE 1 / SEYSSINS - U15 – D2 – POULE B - MATCH DU 16/03/2019 : ~~la commission des règlements donne match à jouer à une date qui sera fixée par la commission sportive.~~
~~Vous aviez fait le nécessaire pour trouver un terrain de repli en fonction de votre sanction mais le terrain trouvé, a fait l'objet d'un arrêté municipal qui ne vous est pas imputable.~~
~~Pièces en notre possession :~~
Demande par mail du club de SASSENAGE au club de 4 MONTAGNES pour valider la mise à disposition du terrain d'AUTRANS pour les matchs des 16 mars, 6 avril et 8 mai.
Courrier de M. le Maire d'AUTRANS en date du 11 mars, attestant de l'impraticabilité du terrain de foot pour le samedi 16 et dimanche 17 mars.
Pièce manquante :
Au club de SASSENAGE : Il manque le document du club de 4 MONTAGNES et/ou de la mairie d'AUTRANS confirmant l'accord pour les matchs des 16 mars, 6 avril et 8 mai.

Document à fournir pour le mardi 2 avril 2019, délai de rigueur.

TRESORERIE DISTRICT

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE DISTRICT DEPUIS LE 15 JUIN 2018
(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-4 – Situation du Club en début de saison : Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison, si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district. Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

Date d'émission du relevé le 04/06/2018
Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie depuis le 15 Juin 2018.

554020 FUTSAL ISLE D'ABEAU
582472 AC MISTRAL
552916 LA MAISON DES HABITANTS
553080 TURCS DE MOIRANS
563927 AS MAHORAISE
581943 AS TURQUOISE
590490 FUTSAL CLUB MARTINEROIS
663904 ASS INTER ENTREPRISE DU GRESIVAUDAN
681566 PLANET PHONE 38
611693 ENERGIE SPORT

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE DISTRICT AU 15 FEVRIER 2019
(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-3 – Procédures et Sanctions :
En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Date d'émission du relevé le 04/03/2019

Les clubs ci-dessous se verront retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 30 Mars 2019.

533035 VILLENEUVE AJAT (sous réserve d'encaissement)
536259 ST MAURICE L'EXIL (sous réserve d'encaissement)
536260 CHARVIEU FC
539465 MISTRAL FC (sous réserve d'encaissement)
546479 ENT.S. DU RACHAIS (sous réserve d'encaissement)

PRESIDENT
Jean Marc BOULORD
06 31 65 96 77

SECRETAIRE
BLANC Aline

COMMISSION SPORTIVE ET COUPES

REUNION DU 26 MARS 2019

Présent(e)s : A. Brault / L. Mazzoleni / F. Agaci / D. Guillard / D. Marchal / C. Maugiron / A. Remli / G.Bouat
Excusé : B.Buosi

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

U10 U10/U11 U 11

Plateau U11 Poule B : Le plateau MISTRAL- LCAFOOT - 2 ROCHERS 2 est reporté au 13 Avril
Plateau U10/U11 Poule T : Le plateau 4 MONTAGNES-MISTRAL-ECHIROLLES est reporté au 13 Avril
Plateau U10 Poule M : Le plateau MISTRAL- FC2A 2 – SEYSSINET 4 est reporté au 13 Avril

Rappel : Le Challenge Printemps pour la catégorie récompensera les clubs dont le retour des feuilles de match sera fait en bonne et due forme. Pensez à ceux qui s'occupent de vous à la commission. Nous essayons de vous donner satisfaction dans vos demandes donc nous vous demandons un effort en retour

Responsable : Claude MAUGIRON Tel : 07 77 20 71 86

U15 A 8

Poule A : MURETTE 3 forfait général

Responsable : DAN MARCHAL, Tel : 06.24.79.26.38

U15 A 11

D1 : Le match DOMARIN /DEUX ROCHERS du 30 mars 2019 se jouera sur le terrain de BEAUREPAIRE à 15h30

D2 : le match SASSENAGE/ GIERES du 18 mai 2019 se jouera sur le terrain du CHEYLAS (stade Aimé Marcieu) à 12h30

SASSENAGE merci d'indiquer à la commission le terrain pour le match SASSENAGE/ RACHAIS du 6 avril 2019 pour le lundi 2 avril 2019

Responsable : DAN MARCHAL, Tel : 06.24.79.26.38

U17

La rencontre entre Estrablin et l'Isle d'Abeau en D3 poule D ne peut pas être fixée au mercredi 3 Avril, il manque l'accord d'Estrablin. La rencontre reste donc à 15h30 samedi 30 Avril.

Responsable B. BUOSI, tel : 06.74.25.85.94

U19

U 19 D2 B : Vallée d'Hien / La Sure se jouera à St Siméon de Bressieux le 30 mars à 17h15

SENIORS

D1 : Courrier de St André le Gaz sur la modification de la rencontre St Martin d'Hères / St André le Gaz du samedi 6 Avril à 20h00 : La demande ayant été faite dans les délais il n'est pas possible de refuser la modification. Il vous est possible de vous rapprocher du club pour repasser le match au dimanche en communiquant à la commission l'accord des deux clubs pour le mardi 2 avril.

Reprogrammation rencontres :

4 Montagnes - Deux Rochers 2 est programmé au 20/04/2019 en Seniors D4 poule B

4 Montagnes – Chirens est programmé au 22/04/2019 en Seniors D4 poule B.

FC Collines – Vallée de l'Hien D3 poule D est programmé le 21/04/2019.

Seyssinet 2 – Pontcharra 1 en coupe Isere Fabrice Marchiol est programmé à 11h30 horaire officiel pour un lever de rideau en coupe.

Les Co-Présidents L. Mazzoleni
F. Agaci

STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

PLANNING WEEK-END
Du vendredi 5 avril 2019 au dimanche 7 avril 2019

STADE PAUL ELKAIM - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)
samedi 6 avril 2019
Plateau U6/U7 GF38 à 10h30
Match seniors Féminin R2
GF38 3/FC VALLEE DU GUIERS à 19h00

STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHE.)
samedi 6 avril 2019
Plateau U10 AJAT VILLENEUVE à 10h30
Plateau U10/U11 AJAT VILLENEUVE à 10h30
Match Cp de l'Isère U13
AJAT VILLENEUVE/FC ECHIROLLES 4 à 13h30
Match Cp de l'Isère U13
AJAT VILLENEUVE 3/CLAIX FOOT 3 à 13h30
Match U17 D3
AJAT VILLENEUVE/ES MANIVAL 2 à 15h30
dimanche 7 avril 2019
Match seniors D1
AJAT VILLENEUVE/FC COTE ST ANDRE 2 à 15h00

TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)
samedi 6 avril 2019
Plateau U10 FC2A 2 à 10h30
Plateau U11 FC2A 2 à 10h30
Match U17 D2
FC2A/FC SUD ISERE à 14h00

STADE SALVADOR ALLENDE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)
samedi 6 avril 2019
Plateau U6/U7 FC2A à 14h00

STADE BACHELARD - TERRAIN SYNTHETIQUE (rugby / foot à 8)
vendredi 5 avril 2019
Match vétérans
ASIEG/US SASSENAGE à 20h00

STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)
samedi 6 avril 2019
Match U15 D3
FC MISTRAL/FC DEUX ROCHERS 3 à 14h00
Match U19 D2
FC MISTRAL/FC PONT DE CLAIX à16h30
dimanche 7 avril 2019
Match Féminines à 11 D2
FC MISTRAL/FC BOURGOIN à 13h00

TERRAIN CHARLES MUNCH - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHETIQUE)
samedi 6 avril 2019
Match Cp de l'Isère U13
AS BAJATIERE/FC ST MARTIN D'HERES 5 à 14h00

STADE ARGOUGES - TERRAIN SYNTHETIQUE
samedi 6 avril 2019
Match Cp de l'Isère U13
FC2A2/FC ST MARTIN D'HERES 4 à 14h00
Match U15 D1
FC2A/ES MANIVAL à 16h00

STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTHE)
vendredi 5 avril 2019
Match vétérans
FC2A 2/FC SEYSSINS 2 à 20h00
samedi 6 avril 2019
Match Cp de l'Isère U13
ASIEG/AS GRESIVAUDAN 2 à 14h00
Match U15 D2
ASIEG/FC VERSOUD à 16h00
Match seniors D2
FC2A/ASL ST CASSIEN à 20h00
dimanche 7 avril 2019
Match seniors D3
ASIEG 2/AC SEYSSINET 3 à 12h30
Match seniors D2
ASIEG/AC SEYSSINET 2 à 15h00

STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)

samedi 6 avril 2019
Match Cp de l'Isère U13
US ABBAYE/AC SEYSSINET 5 à 14h00
Match U19 D2
US ABBAYE/FC ST MARTIN D'HERES à 16h00

STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)
samedi 6 avril 2019
Match Cp de l'Isère U13
GF38 4/US GIERES 2 à 10h30
Match U18 Féminin
GF38 2/FC CHERAN à13h00
Match U19 R2
GF38 2/AS LYON DUCHERE 2 à 16h00
Match Féminin R1
GF38 2/ST ROMAIN SANNE à 19h00
dimanche 7 avril 2019
Match U15 R1
GF38/AS ST PRIEST à 13h00
Match U17 R2
GF38 2/ANNEMASSE GAILLARD à 15h00

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

REUNION DU MARDI 26 MARS 2019

Présents : H. Giroud-Garampon, José Veloso, J. Sabatino.
Excusés : F. Nardin, C. Farrat, O. Mete. D. Franzin

COURRIER

ARBITRE : Mr TORTOSA Luis :

Vous avez été amené à l'arbitrage par l'intermédiaire du club de ST PIERRE D'ALLEVARD la saison 2018/2019.

Le règlement du statut de l'arbitrage précise qu'un arbitre amené à l'arbitrage par un club doit rester deux saisons minimum dans ce club.

Vous devez rester dans le club de ST PIERRE D'ALLEVARD Les saisons 2018/2019 et 2019/2020.

Vous pourrez devenir indépendant la saison 2020/2021, vous resterez indépendant DEUX SAISONS comme le prévoie le règlement du statut de l'arbitrage.

Le Président
H. GIROUD-GARAMPON

Le Secrétaire
D. FRANZIN

COMMISSION TECHNIQUE

MARDI 26 MARS 2019

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LES INSCRIPTIONS EN FORMATIONS (CFF, MODULES COMPLEMENTAIRES)

Note officielle de l'IFF et de la DTN Tout détenteur d'une licence dirigeant souhaitant s'inscrire à une formation d'éducateur (CFF- Modules complémentaires) devra fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du football » datant de moins d'un an.

DETECTION U13

LISTE DES JOUEURS RETENUS POUR
LE PROCHAIN RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL :
MERCREDI 10 AVRIL 2019, **Rdv 13H45** au stade Collonge,
Avenue du Stade 38080 L'Isle-d'Abeau.

NOM	PRENOM	CLUB
CAPRERA GRACIA	Noa	OND
DURANTON	Léo	OND
BROIZAT	Yanis	OND
ADELSBACH	Bastien	Reventin
JUHEL	Lino	Us La Murette
MACHADO	Mathis	Us La Murette
GLENAT	Alexis	Us La Murette
GASTALDIN	Calvin	Us La Murette
HUMEL	Kylian	Us La Murette
BARRALMARTIN	Noe	Fc Bourgoin J.
CHAUVIN	Calvin	Fc Bourgoin J.
LEVRAT	Mathis	Fc Bourgoin J.
SCORDO	Yohan	Fc Bourgoin J.
FETHI	Medhi	Fc Bourgoin J.
PAQUIEN	Adam	Tour St Clair
KERRINCKX	Paul	Tour St Clair
BOBAN	Lorenzo	Tour St Clair
SAMUELBUKA	LELIKA	Isle d'Abeau
LACOTTE	Mathis	Isle d'Abeau
BARBIER	Gabin	Côte St André
BALLY	Remy	Côte St André
RANDRIANASOLO	Mandresy	Fc Vareze
SCELLES	Johan	As Domarin
GAUTHIER	Matthis	Estrablin

KINKELA	Emmanuel	Oc Eybens
CUTAIA	Lenni	Es Manival
GARNIER	Mathis	Es Manival
HALLAK	Rayan	Es Manival
COULIBALY	El Hadji	Fc Mistral
GULTEKIN	Eren	Fc Mistral
NICOD	Bastien	Es Rachais
GONCALVES	Diego	Es Rachais
ARIAS VILLANUEVA	Tilio	St Martin dhères
SALL	Mamadou	Ac Seyssinet
RICHARD	Mathisse	Ac Seyssinet
MAKENDELUA	Emmanuel	Ac Seyssinet
YANSANE	Jallaldine	Ac Seyssinet
PATRIA	Erwan	Grenoble F.38
SAHIN	Adnan Can	Grenoble F.38
BEN AICHA	Najmi	Grenoble F.38
POURCHIER	Esteban	Grenoble F.38
FRAISSE	Noah	Grenoble F.38
MEDROUB	Abdel Heidi	Grenoble F.38
ALLEGRET	Manny	Grenoble F.38
ELARIEK	Fares	USVO
ALI	Saidine	USVO

RASSEMBLEMENT INTER-DISTRICTS U14F/U13F

Ci-après listing des joueuses U14F/U13F convoquées pour le prochain Rassemblement Inter-Districts du jeudi 18 au samedi 20 Avril à Hauteville-Lompnès (01)

LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES DE FOOTBALL
RASSEMBLEMENT INTERDISTRICTS U14 /U13F
DISTRICT : ISERE

	Nom Prénom	Date de naissance	Club
GB	BOUVIER Laurine	22/01/2005	FC Isle d'Abeau
2	VERCELLINO Camille	27/01/2005	FC Seyssins
3	BLOYON Mathilda	31/03/2005	FC Vallée du Guiers
4	BORIE Ambre	26/04/2005	FC Sud Isère
5	VARGOZ Sarah	25/05/2005	AS Vézeronce Huert
6	HAKULA Stacy	12/04/2005	CS Nivolas

7	ESSI Sofia	10/10/2005	GF 38
8	ROZAND Ysaline	16/04/2006	Ol. St Marcellin
9	PIN Sophie	08/03/2006	US La Murette
10	TINOUCHE Dina	19/06/2006	FC Isle d'Abeau

Encadrement : Jérémy HUGONNARD-ROCHE; Astrid BAULE & Karl PLANCHE

FORMATION MODULAIRE U7

Date : Samedi 16 Mars 2019
Lieu : St Paul de Varces

Encadrement : Jérémy HUGONNARD-ROCHE (Conseiller Départemental du Football d'Animation), Samuel BOURGEOIS (Président de la Commission Technique du District).

13 stagiaires ont participé à la formation modulaire U7 mis en place par le District de l'Isère avec le club de St Paul de Varces.

Cette session de formation marquait pour l'ensemble des stagiaires leur début sur une formation fédérale et après avoir évoqué en salle la partie théorique (connaissance du jeu, du public, organisation d'un plateau U7), les stagiaires ont pu mettre en place des séquences d'entraînement (jeux d'éveil et de psychomotricité) et un plateau U7 avec 17 équipes U6/U7 présentes pour l'occasion.

Félicitations à tous pour votre investissement sur cette journée, certains stagiaires étant volontaire pour continuer leur cursus de formation, ils pourront désormais s'orienter vers le CFF1 ou modules U9 et U11.

Remerciements au club de St Paul de Varces pour son excellent accueil et la qualité de ses infrastructures.

COMPTE-RENDU FORMATIONS MODULAIRES U9/U11

Encadrement : Jérémy HUGONNARD-ROCHE (Conseiller Départemental du Foot d'Animation), Alexandre HAUW, Maxime CLAIN, Stéphane DOUBLET, Thibaut GAUTHERON (Commission Technique), David CAZANOVE (Educateur Sportif du District), Cyril LEGROS (Commission Technique Elargie), Clément TRIPIER (Service Civique du District).

La Commission Technique du District a mis en place des formations modulaires U9/U11 les 7-8 et 14-15 Mars 2019 en partenariat avec le club de Domarin.

24 stagiaires ont suivi le module U9, 26 étaient présents sur le module U11 et ont pu se perfectionner dans le travail et la gestion de groupes U9/U11. Ils ont également été sensibilisés à la mise en œuvre du Programme Educatif Fédéral dans les clubs et au Foot Adapté.

Le groupe a su faire preuve de solidarité et s'est montré investi sur les passages pédagogiques tout au long de cette formation ; formation que la majorité des stagiaires souhaite certifier dans 3 mois.

Merci au club de Domarin pour son excellent accueil et le prêt de ses installations ainsi qu'aux membres de la Commission Technique pour leur investissement.

COMPTE-RENDU FORMATION CFF2 AU FC2A MARS 2019

En ce mois de mars, c'est sur les structures du FC2A que le CFF2 s'est déroulé. Au total, 24 stagiaires ont participé à cette aventure.
18 ont pu poursuivre leur cursus de formation et 6 ont pu vivre leurs premières expériences au sein d'une formation d'éducateur.

Un groupe « vivant », très curieux et à l'écoute qui a su profiter de chaque moment durant les 4 jours passés ensemble.

A noter le climat bienveillant et la belle énergie qui a permis à nos stagiaires d'évoluer en confiance, notamment durant les passages pédagogiques, favorisant l'évolution et la progression de chacun.

Parmi les moments marquants pour nos stagiaires, l'intervention sur les Gardiens de But par Arnaud GENTY (responsable des gardiens de but du GF38) a été particulièrement apprécié car elle été reliée à des problématiques du quotidien rencontrées par les éducateurs.
Les stagiaires ont pu également assister à une matinée très enrichissante dédiée à la Préparation Athlétique, animée par David CAZANOVE, éducateur sportif du District.
Pour la suite, la plupart des stagiaires souhaite continuer à évoluer au sein de ce cursus de formation, et plus d'un tiers envisage de s'inscrire à minima au BMF.
La posture et les compétences de l'encadrement ont contribuées à la qualité de la formation et ont été saluées par les stagiaires.

Merci au FC2A pour la qualité de son accueil qui a grandement facilité le bon déroulé de cette formation.

Encadrement : Thomas BARTOLINI (Conseiller Technique Fédéral) Grégory BARDARO (Educateur Sportif du District), David CAZANOVE (Educateur sportif du District), Arnaud GENTY (Commission Technique), Mehdi BENLAHRACHE (Commission Technique), Raphael CLAPSON (Commission Technique Elargie), Antoine HENRY (Commission Technique), Houcine LAOUAR (Commission Technique), Sebastien NAVAS (Commission Technique)

NOUVELLES FORMATIONS D'EDUCATEURS

FUTSAL DECOUVERTE

La formation Futsal découverte prévue le 15 février a été repoussée au **12 avril 2019**
La session est ouverte en ligne, il reste des places, pensez à vous inscrire

Nouvelle session de Formation CFF3

Inscription ouverte en ligne – Ne tardez pas à vous inscrire – places limitées.
La commission technique a décidé de rajouter une session de formation CFF3 cette saison 2018-2019. Cette dernière aura lieu les **2,3, 9 et 10 mai 2019**. (ouverte à tous)
Si L'éducateur de votre équipe Séniors évoluant cette saison en D3 n'est actuellement pas titulaire du CFF3. Conformément à l'article 21-2-2 (ci-dessous) concernant le niveau de diplôme de l'éducateur pour les équipes engagées en D1 et D2, votre club pourrait se retrouver en infraction en cas de montée.
Nous vous invitons à inscrire un ou des éducateurs au plus vite sur notre site, le nombre de candidat étant limité.

Rappel de l'article 21-2-2
« Art 21-2-2 des R.G. du District de l'ISERE de FOOTBALL – Catégorie D2 b. Obligations concernant l'éducateur : Les clubs de cette division doivent s'assurer des services d'un éducateur fédéral titulaire au minimum du diplôme CFF3 (ou ses anciennes appellations : ANIMATEUR SENIOR). Les clubs doivent déclarer leur éducateur sur footclubs avant le premier match de championnat. Sanctions en cas de non déclaration de l'éducateur : Le club non en règle avec ces obligations, est informé de sa situation par PV de la commission des règlements, et par courrier électronique avec A.R, après la première journée de championnat.

LES FORMATIONS D'EDUCATEURS MARS 2019

CERTIFICATION CFF3
Le 28 MARS 2019 A ST GEORGES D'ESPERANCHE

Liste des stagiaires convoqués

Nom prénom	Club d'inscription à la Formation
ACHOURI Fares	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
ADAM Jean Marc	U.S. DOLOMOISE
AJAANOUN Said	F.C.CHARVIEU-CHAVAGNEUX
ALBERT Alexandre	F.C. BALMES NORD ISERE
BALLESTA Matthias	F.C. VAREZE
BARREL Maxime	ISLE D'ABEAU F.C.
BELBACHIR Tarik	VER SAU
BERBER Ferdi	ISLE D'ABEAU F.C. EXCUSE
BISERTA Romain	MOIRANS
BOUACHIBA Hassan	U.S. SASSENAGEOISE F.
BRAZANE Sofiane	A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE
CHABOCHE Gregory	ENT. GRESIVAUDAN FOOT FEMININ
COCUZZA Davy	O.C. D'EYBENS
CORNU Royald	A.S. TULLINS FURES

CORTELL Christophe	O.NORD DAUPHINE
CUSANNO Enzo	GRENOBLE FOOT 38
DESPLANCHES Anthony	SEYSSINS
FAR Hichem	AS GRESIVAUDAN
KEITA Ibrahima	CANDIDAT
LAJLAR Jeremy	F. C. VERSOUD
LEVYN David	O. ST QUENTINOIS FALLAVIER
MAGONI Frederic	VALLEE DU GUIERS F.C.
MAILLET Angelique	F.C.CHARVIEU-CHAVAGNEUX
MIRABEL Laurent	ENT. FOOTBALL DES ETANGS
PALOMINO SEGURA Pedro	A.C. SEYSSINET PARISET
RIGUET Djamel Eddine	ISLE D'ABEAU F.C.
VANDERBEKE Matthieu	O. NORD DAUPHINE
VANEL Mario	ISLE D'ABEAU F.C.
VIARD Bruno	F.C. SUD ISERE EXCUSE
VITTER Charlene	F.C. ST MARTIN D'URIAGE
VITTER Jerome	F.C. ST MARTIN D'URIAGE
ZANCA Olivier	O. NORD DAUPHINE

LES FORMATIONS D'EDUCATEURS AVRIL 2019

CERTIFICATION CFF2
Le 10 AVRIL 2019 A ST GEORGES D'ESPERANCHE

Liste des inscrits :

CLUB (d'inscription)	**Nom-Prénom**
UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE	AZIZI Mohamed
CANDIDAT LIBRE	BAH Mamadou Saliou
O.C. D'EYBENS	BAKHALK Mehdi
F.C. DE LA VALLEE DE L'HIEN 38	BIESSY Mathieu
F.C. DE TIGNIEU JAMEYZIEU	BOTELHO Jean
U. S. BEAUVOIR ROYAS	BOURGUIGNON Cyril
FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE	BUISSON Emanuel
F.C. BALMES NORD ISERE	COSNARD Josselin
F.C. LA TOUR ST CLAIR	DA MOTA DE OLIVEIRA Lucas
A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE	DONOSO Claudio
O.C. D'EYBENS	DONOSO Marcelo
O. NORD DAUPHINE	FAYANT Martial
COTE ST ANDRE	FRANCE Damien

CANDIDAT LIBRE	KEITA Ibrahima
GRENOBLE FOOT 38	KHOURY Pilar
F.C. VALLEE DE LA GRESSE	LELY Gregory
O. NORD DAUPHINE	MANDRAN Candice
F. C. VOIRON MOIRANS - PAYS VOIRONNAIS	MARCOZ Martin
RIVES SP.	MOREL Bastien
SAINT MARTIN D'HERES F. C.	NOEL Fabrice Junior
SAINT MARTIN D'HERES F. C.	PAITREAUD Simon
F.C. DE TIGNIEU JAMEYZIEU	PEREIRA Laurent
GRENOBLE FOOT 38	QUIAN FERRERO Eddy
GRENOBLE FOOT 38	RICHARD Alain
O. NORD DAUPHINE	RUIZ Thibaud
RIVES SP.	SAPORITO Michel
SAINT MARTIN D'HERES F. C.	SYLLA Mohamed
F. C. VOIRON MOIRANS - PAYS VOIRONNAIS	TANQUIN Alban
A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE	TAOUTAOU Boubaker
U. S. BEAUVOIR ROYAS	VARGAS Cedric
F.C. VALLEE DE LA GRESSE	ZUCARO Enzo
CERTIFICATION CFF1	
VALLEE DU GUIERS	TRIPIER Clément

DETECTION U14

Liste des joueurs retenus pour le prochain rassemblement départemental :
MERCREDI 3 AVRIL 2019, Rdv 13H40 au **Complexe Colette Besson à Moirans**.

NOM	PRENOM	CLUB
CAIATI	Corentin	FC Crolles
BOESSO	Tim	FC Crolles
SDRITTLY	Antoine	FC Crolles
BOUMECHACHE	Ethan	FC Crolles
MANNONE	Tom	FC Seyssins
BERTHON MOINE	Mathis	FC Echirolles
FERDI	Willem	FC Echirolles
ARTINIAN	Enzo	FC Echirolles
KARKOUB	Othman	FC Echirolles
TAOUFIK	Nowi	FC Echirolles
DIALLO	Abdourahmane	FC Echirolles

BELOUAT	Badis	G.Sud Dauphine
LIOI	Matheo	G.Sud Dauphine
DANSARD	Arthur	G.Sud Dauphine
TORELLI	Gino	G.Sud Dauphine
BUFFAT	Marceau	G.Sud Dauphine
HANNOUNE	Yanis	ES Manival
NOE	Maxime	ES Manival
BLANC	Louison	ES Manival
CASALINO	Fabio	ES Manival
ROY	Clément	ES Manival
MIHAJLOVIC	Amaury	FC2A
IDTAYEB	Tayssir	FC2A
FOUQUET	Jonathan	2 Rochers FC
BONNEL	Noha	FC Echirolles
MALIGNO	Matteo	FC Echirolles
M'RAD	Mounir	FC Echirolles
SEGURA	Christophe	FC Echirolles
BENREKIA	Amine	FC Echirolles
SYLLA	Junior	FC Echirolles
MERCOLEDISANTO	Tiziano	OC Eybens
PERGER	Benjamin	OC Eybens
SOUCHAN	Timeo	OC Eybens
CRELEROT	Thomas	OC Eybens
MAURICE	Théo	OC Eybens
SAUZE	Paolo	F Côte St André
LOMBARDI	Mattéo	F Côte St André
KELLOUA	Sami	F Côte St André
AKRIMI	Fares	FC Isle d'Abeau
BERTHET	Johan	FC Isle d'Abeau
PORTE	Yoan	FC Isle d'Abeau
MAGHALAES PORTELA	Kyllian	FC Bourgoin Jallieu
AZRARAK	Amine	FC Bourgoin Jallieu
MEIRELES	Nathan	FC Bourgoin Jallieu
GLENAT	Evan	US Murette
GHADJATI	Matys	US Murette
BLILI	Yacine	US Murette
HABBAL VIAL	Yanis	US Murette
CARCENAC PELLICIER G	Nolhan	US Murette
BESSON	Loan	AL St Maurice Exil

BONS DE FORMATION

Dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur Chapitre Formation, la FFF soutient les projets de formation. Il a été créé des bons de formation destinés à financer une partie de votre participation aux différents modules des certificats fédéraux

Note : Dans le cadre de la Coupe de Monde Féminine 2019 et du programme Héritage 2019, l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimitée dans la limite du coût de la formation.

Les bons de formation doivent être retournés au District de l'Isère.
Date butoir dernier jour de la formation.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

<table>
<tr><th colspan="2">EDUCATEURS</th><th>DIRIGEANTS</th><th>ARBITRES</th></tr>
<tr><td>Modules de formation :
- U7
- U9
- U11
- U13
- U15
- Animatrice fédérale</td><td>Modules de formation :
- U17/U19
- Séniors
- Projet sportif et éducatif
- Projet associatif

- Certifications
- Formations continues (3 et 4)
- Modules complémentaires</td><td>PFFD
(parcours fédéral de formation des dirigeants)

- Connaissance de l'association (3 modules)
- Gestion de club/ Gestion de projet (5 modules)
- Gestion et ressources fiancières (2 modules)
- Fonction employeur (2 modules)
- Communication (4 modules)</td><td>Formation initiale d'arbitre

Frais pédagogiques 90 €

IR2F en charge de la gestion administrative

Utilisation obligatoire du contenu pédagogique fourni par la DTA</td></tr>
<tr><td>NOUVEAUTE

2 bons de 25 € pour chaque module de 16h ou moins</td><td>DISPOSITIF INCHANGÉ

1 bon de 25 € par module de 16h ou moins dans la limite de 2 bons sur la saison</td><td>NOUVEAUTE

2 bons de 25 € pour chaque module de formation de 4h</td><td>NOUVEAUTE

2 bons</td></tr>
<tr><td colspan="4">ÉDUCATRICES / DIRIGEANTES / ARBITRES FÉMININES (PROGRAMME HÉRITAGE 2019)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Bons illimités dans la limite du coût de la formation</td></tr>
</table>